

La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte

Responsibility in young adulthood

Stéphanie Gaudet

Number 46, Fall 2001

La responsabilité, au-delà des engagements et des obligations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/000324ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/000324ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gaudet, S. (2001). La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte. *Lien social et Politiques*, (46), 71–83. <https://doi.org/10.7202/000324ar>

Article abstract

A social context of institutional change pushes individuals to take responsibility for themselves, that is to make life choices that involve their own identity and the persons close to them. The beginning of adulthood is particularly characterised by commitments to family and partners as well as within broader social and economic circles. The article treats these commitments as ways of taking responsibility that are as much a part of preparation for adult life as are autonomy and independence. Young adults' ties of responsibility develop in three ways : with respect to oneself, to others and to institutions.

La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte

Stéphanie Gaudet

Pourquoi s'intéresser au lien de responsabilité chez les jeunes adultes ? Voilà une question à laquelle cet article tente de répondre en abordant dans une perspective sociologique un terme emprunté à la philosophie éthique et politique¹. Il suffit de considérer le concept de responsabilité comme une forme du lien social pour comprendre l'intérêt de s'y attarder dans le contexte actuel : celui d'une société en mutation et d'une sociologie qui peine à définir la jeunesse. On assiste depuis le début des années 1990 à une recrudescence des analyses sur les changements sociaux résultant du passage de la société industrielle à la société post-industrielle (Beck, 1992, 1997; Giddens, 1991, 2000). Or ces mutations culturelles se produisent aussi à l'échelle microsociologique, car les itinéraires, les modes de vie et les liens sociaux de

la sphère privée changent et se diversifient (Giddens, 1992). Les jeunes sont particulièrement touchés, et la socialisation des débuts de l'âge adulte se modifie (Bajoit et al., 2000; Schehr, 2000).

Dans cette perspective compréhensive de la socialisation des débuts de l'âge adulte, nous faisons l'hypothèse que le lien de responsabilité caractérise ce moment du cycle de vie au même titre que l'indépendance et l'autonomie, en tant que type d'échange propre à cette socialisation. Dans cet article, la pertinence d'utiliser le concept éthique de responsabilité pour comprendre la socialisation des débuts de l'âge adulte dans le contexte social actuel sera démontrée.

Un contexte de mutations sociales

En sociologie, la période de mutations sociales actuelle pose

une difficulté épistémologique : celle de comprendre des institutions en déstructuration avec une grille d'analyse propre à la société industrielle et nécessitant certains réajustements (Bajoit, 1992). Si on définit les institutions comme « un ensemble de schémas de conduite, de modèles (patterns) de comportement fixés sous l'effet de la répétition d'actions individuelles » (Dubar, 2000b : 43), la Famille, le Couple ou l'État demeurent des institutions, même moins fortes et moins consensuelles. Toutefois, ces institutions ne correspondent plus tout à fait à ce qu'elles étaient au moment de la société industrielle et se sont diversifiées. Il y a eu une désinstitutionnalisation, qui influe aussi sur les rôles et les statuts liés aux différents moments du cycle de vie (Giddens, 1991).

En tant que construction sociale, le savoir sociologique porte l'empreinte des anciennes structures des sociétés industrielles et de leurs classes, catégories, etc. Les institutions de la société industrielle ont pris forme à travers un processus de socialisation qui s'est figé au cours du temps. Pour sortir de ces cadres d'analyse, il peut être pertinent de revenir à la plus simple expression des échanges entre individus, voire à l'étude de la socialisation, qui « montre la société pour ainsi dire dans son *status nascens* — naturellement à son tout premier commencement » (Simmel, 1999).

Même si la socialisation permet de mieux comprendre les nouvelles organisations sociales, il n'est pas question de rejeter complètement les grilles traditionnelles d'analyse par classes et statuts de la pensée sociologique. Notre analyse portera plus précisément sur certains types d'échanges de la vie quotidienne des débuts de l'âge adulte. La socialisation, qui consiste non seulement à intérioriser les normes sociales, mais aussi à construire des réalités sociales et des identités (Dubar, 2000b), devient particulièrement intéressante à analyser dans

une période de mutations culturelles. Elle peut notamment éclairer les bouleversements actuels dans les normes et les liens qui marquent les débuts de l'âge adulte. Au sein de la diversité des échanges qui ont cours dans les processus de socialisation, le lien de responsabilité attire particulièrement l'attention : dans un contexte de mutations, c'est-à-dire d'imprévisibilité et de risques, il devient pertinent puisque la responsabilité est la capacité de répondre à des individus et à des institutions dans un contexte d'indétermination voire de contingence (Bauman, 1998).

À ce contexte de mutations s'ajoute une désinstitutionnalisation du sens. L'individu est laissé à lui-même pour tracer son chemin à travers des voies multiples. Il devient responsable — il répond — du sens qu'il donne à sa vie, mais aussi des liens qu'il engage. Le lien social est alors plutôt choisi qu'imposé ; les traditions ne garantissent plus les liens dans la famille, le voisinage, etc. Bernier (1998) parle à ce propos de lien sans contrainte, de lien choisi plutôt que subi : un lien libéré des normes, des institutions et des traditions. Cette transformation du lien rejoint la définition du lien social dans une société fondée sur le partage de libertés individuelles et d'intérêts communs (Charbonneau, 1998). Le lien social n'est plus fondé sur la solidarité organique d'une communauté telle que l'entendait Tönnies à propos des communautés rurales, par exemple (Schieffloe, 1990). Mais même s'il est tentant de se concentrer sur l'individuation du lien social, vu l'intérêt de la sociologie pour les liens sociaux

modernes, il faut garder à l'esprit que les traditions ou les normes ne disparaissent pas, elles se diversifient (Giddens, 2000).

L'individu est aujourd'hui poussé aux choix et à la réflexivité, c'est-à-dire au retour sur soi et à la redéfinition de son identité. Il n'y a pas si longtemps, l'avenir était planifié à l'avance : premier emploi, premier mariage, premier achat de résidence, naissance des enfants jalonnaient le parcours de vie. L'éventail des possibles était limité. Aujourd'hui, on peut choisir des modes de vie qui autrefois ne faisaient l'objet d'aucun choix, tel un mode de vie ouvertement homosexuel (Weeks, 1995). Dans ce contexte de lien sans contrainte, de réflexivité, de pluralité des normes, la notion de responsabilité prend toute son importance. Le poids de la réponse aux dilemmes moraux, aux questionnements sur les modes de vie, sur la vie parentale, professionnelle ou conjugale repose moins sur les institutions que sur les individus. Il y a de moins en moins de cloisons entre sphère privée et sphère publique (Bowden, 1997).

Cette demande individualisée de réponses donne à l'individu une plus grande liberté, un choix de possibles plus vaste, mais elle implique plus de risques. La liberté peut sembler illusoire pour ceux qui n'ont pas la capacité de la prendre², et elle a des contreparties, illustrées dans la littérature sociologique par des images fortes comme « l'individu incertain » ou « la fatigue d'être soi ». Ainsi, les perspectives positives et négatives de la mutation en cours sont partie intégrante du processus de socialisation, puisque

le contexte de réflexivité et de risques teinte les échanges sociaux et la formation des identités.

Les débuts de l'âge adulte sont un moment particulièrement exigeant, car les individus sont placés devant des choix et des réponses qui se multiplient. Comme l'explique Guillaume (1998), «entre ces jeunes et cet avenir qui devient "leur" avenir, un lien d'intime responsabilité se crée, conforté par une injonction à réussir, une injonction au bonheur et, plus fondamentalement encore, une injonction à être soi». Cette situation de choix multiples est d'autant plus risquée que les institutions ne donnent plus le sens, mais n'offrent pas non plus un filet de sécurité sociale autorisant une certaine marge d'erreur.

Jusqu'à tout récemment, les études sur la jeunesse ont été dominées par des analyses de trajectoires qui délaissaient les processus individuels. L'intérêt envers ces derniers s'accroît, car on reconnaît que l'âge adulte est un moment de socialisation, c'est-à-dire de construction de l'identité. Il importe de cerner les processus individuels de l'âge adulte pour mieux comprendre les changements qui s'organisent aux différents moments du cycle de vie. Pour comprendre l'intérêt du lien de responsabilité au sein des processus individuels, il est pertinent d'analyser d'abord les limites des études sur la jeunesse.

Les débuts de l'âge adulte

On admet volontiers que la séquence d'événements d'ordre familial et professionnel qui caractérisait l'entrée dans la vie adulte

pour les générations précédentes (décohabitation, mise en ménage et fin des études, début de l'emploi) ne correspond guère aux trajectoires actuelles des jeunes (Galland, 1997; Gauthier et Guillaume, 1999). Des facteurs tels que la tertiarisation de l'économie, la précarisation de l'emploi et l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail expliqueraient ces changements (Beck, 1999). Il est devenu difficile de différencier les débuts de l'âge adulte et la fin de l'adolescence en se référant à des événements marqueurs propres à la société industrielle comme le mariage ou le premier emploi. Même si ces événements demeurent présents dans la vie des jeunes, ils prennent souvent un sens différent pour chacun.

Parce qu'il est subjectivé, le passage à l'âge adulte apparaît de plus en plus comme un processus plutôt que comme l'accès à un statut (Boutinet, 2000), et l'entrée dans l'âge adulte ne se présente plus comme une rupture entre l'adolescence et l'adultéité : les caractéristiques qui différencient le jeune adulte de l'adolescent sont moins tranchées. Par ailleurs, les normes qui étaient associées au statut d'adulte dans la société industrielle ne sont pas celles de la société post-industrielle. Néanmoins, entre l'enfance et l'âge adulte survient l'acquisition de l'autonomie, de l'indépendance et de la responsabilité, et les processus qui se développent au cours de la socialisation de l'enfance vers l'âge adulte sont toujours construits autour d'événements. Mais ils sont plus difficiles à étudier puisqu'ils relèvent surtout de l'ordre symbolique et relationnel.

Les études de trajectoires construites autour d'événements marqueurs reposent sur une conception de l'âge adulte en tant que rupture et passage d'un statut à un autre. Ces événements s'établissent à partir d'une rupture avec les parents : pour devenir adulte, le jeune doit non seulement acquérir une indépendance résidentielle et financière, il doit créer une cellule familiale indépendante de celle de ses parents. Dans le contexte actuel, il est bien difficile de tenir compte uniquement de cette notion d'indépendance à l'égard des parents, puisque les jeunes vivent plus longtemps dans la résidence familiale ou bien, s'ils ont quitté la maison, ils effectuent plusieurs reculs dans leur trajectoire résidentielle, en fonction des difficultés de leur vie amoureuse ou de leur vie professionnelle (Molgat, 2000). Même si les enfants adultes ont quitté la maison et sont indépendants financièrement, ils reçoivent toujours de l'aide des parents, bien qu'il soit attendu que les échanges entre les parents et les enfants adultes soient beaucoup plus réciproques qu'au moment de l'adolescence (Godbout, Charbonneau et Lemieux, 1996).

Le concept d'indépendance, qui permettait de poser les bornes de l'entrée dans la vie adulte, paraît bien insuffisant pour expliquer ce moment du cycle de vie, d'une part, parce que l'âge adulte n'est pas uniquement une redéfinition des liens avec les parents et, d'autre part, parce que la perception de l'âge adulte en termes d'indépendance serait plutôt un discours masculin. Gilligan (1993), étudiant le développement psychosocial des adolescents, montre que

les filles parlent plus que les garçons de leur besoin d'interdépendance : le fait de pouvoir compter sur les autres, notamment sur leurs parents, tout au cours de leur vie semble un aspect prédominant de leur discours. Devenir adulte, pour elles, ne signifie pas devenir indépendantes de leurs parents, mais demeurer interdépendantes :

Being dependent, then, no longer means being helpless, powerless, and without control; rather, it signifies a conviction that one is able to have an effect on other, as well as the recognition that the interdependence of attachment empowers both the self and the other (Gilligan, 1988 : 16).

Les garçons tissent aussi des liens d'interdépendance, mais il existe des différences selon le genre dans la façon d'établir des relations et d'en parler (Lyons, 1988).

Voir les débuts de l'âge adulte sous l'angle de la socialisation et s'intéresser à la redéfinition du lien parent-enfant plutôt qu'à sa césure ne revient pas à nier l'importance de la rupture symbolique avec les parents, qui est certainement un aspect déterminant de cette période (Buisson et Bloch, 1992). Le besoin

de distanciation à l'égard des parents peut se manifester à différents moments et prendre différentes formes. Le jeune s'éloigne de l'héritage parental et des adultes significatifs qui l'entourent afin de construire son identité; il lui faut aussi acquérir une indépendance matérielle pour concrétiser ce détachement. Dans les pratiques des jeunes, la décohabitation, le premier « vrai » emploi, la mise en ménage ou l'arrivée du premier enfant demeurent des événements marquants de l'âge adulte qui agissent souvent comme des points de mise à distance de la famille d'origine.

D'autres travaux sur le désir d'enfant (Dandurand et al., 1994) ou la sociabilité des jeunes (Le Gall, 1993) font aussi ressortir l'interdépendance des jeunes adultes. Tout au cours de son adolescence, mais surtout dans les premières années de l'âge adulte, le jeune s'engage envers d'autres personnes que ses parents, et négocie ces engagements et les obligations qui en découlent. L'adulte demeure engagé envers ses parents, mais ce lien d'engagement diffère de celui de l'adolescence. La même remarque peut être faite pour les engagements amoureux ou professionnels : ils ont un sens différent à l'âge adulte. Il y a une redéfinition des liens qui différencie l'adolescent de l'adulte, et c'est en nous intéressant à cette redéfinition, qui passe par le développement de l'autonomie, de l'indépendance et de la responsabilité, que nous réinterpréterons les débuts de l'âge adulte.

Autonomie, indépendance et responsabilité

Reconnaître la relation d'interdépendance à l'âge adulte est donc nécessaire pour s'intéresser à la responsabilité au sein de la socialisation de l'âge adulte. L'importance de la mise à distance des jeunes à l'égard de leur famille dans leur passage à l'âge adulte doit aussi être prise en considération. Pour évoquer cette rupture physique et symbolique avec les parents, plusieurs auteurs utilisent les termes autonomie et indépendance comme s'il s'agissait de synonymes. Certains parcours, tels ceux des mères adolescentes, montrent cependant qu'il existe des nuances importantes entre les deux (Charbonneau, 2002). Il est nécessaire de s'y arrêter pour mieux comprendre les liens entre autonomie, indépendance et responsabilité dans le processus de socialisation de l'âge adulte.

Reprenant la thèse de Chaland (1999), François de Singly (2000) souligne la difficulté de la sociologie de la jeunesse à faire la différence entre indépendance et autonomie³. La précarité de l'emploi et l'allongement de la période de scolarisation amènent les jeunes adultes à cohabiter plus longtemps avec leurs parents, puisqu'ils n'ont pas d'indépendance financière. Or, sont-ils moins adultes ? Si l'événement de la décohabitation familiale est posé comme indicateur de l'entrée dans l'âge adulte, il devient impossible de considérer ces jeunes comme étant totalement des adultes; n'ayant pas vécu la rupture avec leurs parents dans leur trajectoire résidentielle, ils ne sont pas indé-

pendants. Mais d'après les types de liens qu'ils ont avec leurs parents, leurs amis ou leur conjoint, on voit bien que ces jeunes ont des relations différentes de celles qu'ils avaient au moment de leur adolescence, puisqu'ils sont maintenant autonomes. Pour établir la distinction, de Singly compare la situation actuelle des jeunes à celle des femmes au foyer : ils sont autonomes, mais dépendants résidentiellement. Ainsi, le lien de dépendance ou d'indépendance ne peut pas à lui seul définir l'âge adulte. Dans un contexte de précarité de l'emploi, on peut effectivement poser cette question : est-ce la dépendance qui caractérise la relation des jeunes adultes qui résident chez leurs parents, ou plutôt l'entraide ?

L'indépendance ne relève donc pas du même processus que l'autonomie. Mais qu'est-ce que l'autonomie au juste ? Les racines grecques du mot évoquent l'idée de se donner soi-même (*auto*) ses lois (*nomos*). Dans le processus de socialisation de l'enfance et de l'adolescence, le rôle de l'éducation est surtout de développer des outils pour que le jeune puisse se débrouiller un jour sans parent ou éducateur et prendre les meilleures décisions tout au cours de sa vie. Or, le fait d'apprendre à se débrouiller sans parent ou éducateur ne mène pas à l'individualisme ni à l'autosuffisance, mais plutôt à un processus de socialisation plus large, dans lequel le jeune apprend à développer des relations d'interdépendance avec d'autres personnes que les membres de sa famille et les adultes significatifs de son milieu éducatif. La socialisation des débuts de l'âge adulte n'évacue pas pour autant le réseau primaire;

au contraire, il y a une importante renégociation des liens avec ses membres. Dans une socialisation où se développe le lien d'interdépendance, il faut apprendre tout autant à se débrouiller seul qu'à demander de l'aide.

Bref, le fait de devenir autonome — d'apprendre à décider pour soi — n'amène pas l'individu à être indépendant des liens sociaux. L'autonomie se construit à travers les liens, d'où l'utilité du concept d'autonomie hétéronome pour nuancer un concept auquel est souvent rattachée une connotation individualiste (Malherbe, 1994). En effet, le concept d'autonomie dérivé de la philosophie moderne repose sur une conception rationaliste de l'individu. C'est parce qu'il peut délibérer rationnellement que l'individu peut se donner sa propre loi morale. Cette conception de l'autonomie renvoie à un soliloque. Or, en adoptant une perspective relationnelle de l'individu autonome, on peut souligner, d'une part, que l'individu ne fait pas seul l'apprentissage de son autonomie — il s'agit plutôt d'un processus de socialisation — et, d'autre part, qu'il est presque impossible de se donner sa propre loi en considérant son unique personne. Lorsqu'il est temps de prendre des décisions dans les diverses sphères de la vie, il est rare que notre seule personne soit concernée. Pourquoi ? Parce que nous sommes des êtres ouverts aux autres et que nous nous inscrivons dans un tissage de liens sociaux complexes. Ainsi, il est possible de mettre en parallèle une conception de l'autonomie « hétéronome » et la construction du Moi à travers les liens à autrui selon Mead (1934).

L'idée d'hétéronomie rappelle en somme que le processus au cours duquel l'adolescent acquiert graduellement l'autonomie n'est pas un pur processus rationnel, mais le fruit d'une construction sociale au sens où l'entend Mead. Un jeune adulte qui vit de la précarité peut être autonome sans être nécessairement indépendant de l'aide de ses parents (ou d'autres personnes). La prise d'autonomie d'un jeune est un repositionnement à l'égard des parents : une redéfinition des liens. L'aide est toutefois négociée, et les parents s'attendent à des résultats : il y a une réciprocité plus grande dans les échanges entre les parents et les enfants adultes (Cicchelli, 2000). Les jeunes qui ne bénéficient pas d'un soutien familial vivent souvent l'accès à l'indépendance de façon plus difficile que ceux qui reçoivent de l'aide. Paradoxalement, l'interdépendance entre parents et enfants adultes facilite l'accès à l'indépendance des seconds, surtout dans des périodes de précarité d'emploi ou de difficultés personnelles.

La confusion entre autonomie et indépendance est attribuable au peu d'attention accordé à la différence entre ces concepts jusqu'à présent, mais aussi au lien intime entre les processus qu'ils recouvrent. Construire son autonomie — définir son identité — conduit à renégocier le lien d'interdépendance avec ses parents et à créer une mise à distance par l'entremise de certains événements comme la décohabitation. Mais même si la théorie dissocie ces deux concepts, dans les pratiques, on s'aperçoit qu'ils se construisent l'un l'autre : ils sont interreliés.

Ainsi, les concepts d'indépendance et d'autonomie permettent effectivement de mieux comprendre le processus d'entrée dans l'âge adulte dans une perspective relationnelle. Cependant, ces concepts n'expliquent pas à eux seuls les nouveautés relationnelles qui distinguent l'âge adulte de l'adolescence. En effet, l'autonomie et l'indépendance ne permettent pas de comprendre l'âge adulte comme une période d'engagements à moyen et à long terme. Certes, l'adolescence est aussi une période d'engagements : de plus en plus, les adolescents travaillent, paient un loyer ou une voiture, certains ont des enfants... Bref, ils ont de plus en plus de responsabilités. Il y a toutefois une différence de degré entre les engagements de l'adolescence et ceux de la vie adulte, ainsi qu'une différence de perspective temporelle, puisque les engagements de l'adolescence se situent dans l'ici et le maintenant.

Qu'est-ce que la responsabilité ?

Le concept de responsabilité renvoie à des univers théoriques différents, mais interdépendants, tels le droit, l'éthique et les reli-

gions. Dans la perspective éthique, la responsabilité est un mouvement de *réponse* à l'autre qui suppose a priori l'existence du lien social. Plusieurs philosophes prennent soin de définir la responsabilité à travers la relation à autrui, notamment pour se distancer des définitions du sens commun qui associent la responsabilité à la capacité d'être autosuffisant, de se débrouiller par soi-même. Aux États-Unis par exemple, expliquent Bellah et al. (1996), la religion protestante et la culture utilitariste véhiculent de façon forte la valeur de l'indépendance : dans cette culture, les individus sont seuls responsables de leurs difficultés économiques et sociales. À l'encontre de cette perspective, la conception éthique de la responsabilité défend l'importance d'une situation sociale d'interdépendance entre Moi, Autrui et des Institutions. Plusieurs penseurs s'intéressent à cette approche éthique de la responsabilité (Muller, 1998).

La conceptualisation la plus courante de la responsabilité repose sur une perspective causaliste, c'est-à-dire rétrospective. On retrouve ici une définition juridique du concept. Aux yeux du droit, chaque individu doit fournir l'assurance qu'il pourra dédommager autrui pour les conséquences négatives des actes qu'il pourrait poser. Cette perspective attribue certains devoirs aux individus et exprime des attentes sociales à l'égard des devoirs de chacun (Kellerhals et al., 2000). La notion de responsabilité rétrospective définit déjà en partie l'âge adulte, puisque la majorité légale signifie

que, dès l'âge de 18 ans, le jeune devient responsable des conséquences de ses actes devant la loi et assure, par la même occasion, qu'il offrira une réparation si nécessaire. En fait, il existe une parenté conceptuelle entre les termes responsabilité rétrospective et imputabilité, liés tous deux à l'idée de sujet rationnel⁴ (Smythe, 1999). La notion conventionnelle de responsabilité issue de l'univers théorique du droit comporte donc la reconnaissance d'une relation de cause à effet entre le sujet et ses actions (Rey, 1997).

Il existe une deuxième conceptualisation de la responsabilité : la responsabilité prospective, propre à la pensée éthique. C'est Hans Jonas (1990) qui développe spécifiquement la position prospective, avec l'idée des générations futures. Il définit le concept de responsabilité prospective pour critiquer la rationalité instrumentale des sociétés modernes, incapables de penser les impacts nocifs de la société de production et de consommation sur l'environnement et la vie des générations à venir. La pensée de Jonas découle en partie de celle de Levinas. Ce dernier marque un point tournant, en philosophie morale, entre les idées de responsabilité rétrospective et prospective. Il définit la responsabilité en se détachant d'une compréhension causaliste et individualiste. Plutôt que d'être fondée sur une conception du sujet rationnel, comme la responsabilité rétrospective, cette notion de responsabilité s'appuie sur l'interaction individuelle : le mouvement de réponse entre les individus (Blanchot, 1969). Cette interprétation de la responsabilité

morale permet de penser et d'analyser le lien social d'interdépendance puisqu'elle repose sur une conception du sujet hétéronome (Challier, 1998).

Levinas utilise l'épiphanie du visage de l'Autre pour illustrer comment notre responsabilité repose sur la capacité d'être touché par la vulnérabilité et la différence d'autrui, que symbolise son regard. Notre responsabilité consiste à répondre à l'appel d'autrui : « le visage me parle et par là m'invite à une relation » (Levinas, 1971 : 216). La responsabilité levinasienne est fondée sur le lien d'interdépendance entre sujets ayant une histoire, des aspirations et des besoins singuliers. Plutôt que de se situer dans une perspective rationaliste ou universaliste du lien social où chaque individu a des besoins de justice et d'égalité semblables, Levinas propose une perspective plus affective et sensuelle, où les individus sont égaux mais aussi incarnés et contingents (Ouaknine, 1998). Par conséquent, cette responsabilité est prospective, car au lieu de penser aux conséquences de ses actes passés, l'individu doit évaluer celles de ses actes futurs. Par exemple, les engagements amoureux, parentaux et familiaux de la vie adulte se situent dans une responsabilité prospective, ils engagent les individus dans l'avenir, tandis que, nous l'avons dit, les engagements de la vie adolescente se situent plutôt dans le présent.

La vulnérabilité est un aspect majeur de la responsabilité morale prospective, mais il faut la comprendre comme une sensibilité à la différence de l'Autre. Dans une

recherche sur les adolescents et le développement moral, Gilligan (1988) note que l'apprentissage de l'altérité fait partie de l'apprentissage du lien de responsabilité. Les adolescents disent qu'ils apprennent que certains propos ou attitudes peuvent être blessants pour d'autres — sans l'être à leurs yeux — et qu'ils deviennent par conséquent responsables de comprendre la sensibilité des autres. Dans l'enquête de Gilligan sur le développement moral des femmes, une interviewée explique bien la sensibilité à la vulnérabilité ou à l'« appel de l'Autre » (Levinas) :

A type of consciousness, a sensitivity to humanity, that you can affect someone else's life, you can affect your own life, and you have a responsibility not to endanger other people's lives or to hurt other people. So morality is complex; I'm being very simplistic. Morality involves realizing that there is an interplay between self and other and that you are going to have to take responsibility for both of them. I keep using that word responsibility; it's just sort of a consciousness of your influence over what's going on (Gilligan, 1993 : 139).

Pour des philosophes comme Derrida (1994), Levinas ou Ricoeur (1995, 1999), notre responsabilité est illimitée, car le lien d'interdépendance sous-entendu dans le lien social nous pose d'emblée dans des situations où nos vulnérabilités se rencontrent. Cette responsabilité illimitée, Sartre l'a développée dans *L'Humanisme est un existentialisme*. Selon lui, la condition d'humain oblige chacun de nous à choisir et nous rend responsables des conséquences de nos choix; ne

pas choisir, c'est tout de même choisir et cela entraîne des conséquences. Ainsi, Sartre développe une conception socio-politique d'une responsabilité individuelle illimitée.

Ces approches de la responsabilité morale prospective permettent de comprendre un type de lien social, mais relèvent d'un idéal. Comme le souligne Richardson (1999), la position de Sartre a certes une logique interne, mais elle est excessive. En réalité, soutient-il, nous ne sommes pas tous responsables de la même façon. La responsabilité morale dépend aussi d'une position sociale à laquelle se rattachent des rôles, des obligations, etc. Pour les philosophes féministes, il existe plusieurs façons d'être responsable (Walker, 1994). Leur éthique de la sollicitude est beaucoup plus réaliste sur la différenciation des responsabilités. Elle s'oppose, en fait, à une philosophie morale idéaliste formalisée à l'abri de la sphère du sentiment de souci des autres. Les responsabilités et les soins envers les plus vulnérables ont longtemps été pris en charge par les femmes, dans la sphère privée comme dans la sphère publique. Aussi le concept de responsabilité doit-il être repensé, car chaque sujet n'a pas les mêmes responsabilités et les mêmes pratiques de responsabilité. Les hommes développeraient plutôt un sens moral autour d'idées plus universelles — et donc rationnelles — telle l'idée de justice (Bowden, 1997). Il existe ainsi une différence selon le genre dans la façon de penser la morale et le lien social. Il reste cependant beaucoup à faire sur le terrain pour com-

prendre les différentes façons d'être responsable.

Il est intéressant de situer les pratiques de responsabilité des jeunes adultes dans cette perspective éthique de la responsabilité. Dans un contexte de désinstitutionnalisation, l'univers moral occupe plus d'espace. Les individus doivent réaffirmer leurs valeurs à travers des pratiques qui les engagent envers les autres et envers certaines institutions. L'examen des engagements de la vie adulte et de la redéfinition des liens avec les membres du réseau personnel peut nous aider à comprendre comment le tissage des liens de responsabilité définit, selon les jeunes, leur adultéité. Nous allons voir que si les concepts d'engagement et de responsabilité semblent être utilisés comme des synonymes, les engagements peuvent être définis comme pratiques de la responsabilité.

Les pratiques de responsabilité : différences entre responsabilité, engagements et obligations

Les définitions du dictionnaire expliquent que le concept d'engagement, en français, renvoie à la

sphère politique. Quand on dit « c'est quelqu'un d'engagé », on fait généralement référence à l'engagement politique et social. En fait, le concept d'engagement vient des personnalistes des années 1930, qui, d'après Mounier, le définissent par « la responsabilité d'une œuvre à réaliser dans l'avenir ». L'engagement serait la réunion de « la conviction et de la prévision : l'avenir n'est pas seulement ce que j'espère, il est ce que je veux faire arriver en m'insérant dans l'histoire » (Domenach, 1994 : 63). Ainsi, la notion d'engagement, dans la sphère politique, renvoie à des thèmes proches de la responsabilité, tel le rapport au temps futur. Cependant, le terme est utilisé dans la sphère privée, puisqu'on parle d'engagements amoureux. L'engagement dans la sphère privée contient l'idée de promesse et de confiance, évoquée en anglais par le mot *commitment*. Il est important de faire la distinction, car en anglais les notions d'engagement et de *commitment* sont différentes : s'engager à respecter des règles, dans un contrat ou à l'égard d'une institution, n'est pas la même chose que s'engager avec des personnes. Dans la section suivante, le concept d'engagement est utilisé dans une perspective relationnelle, plutôt dans le sens de *commitment*. Cependant, puisque la distinction entre la sphère publique et privée s'amenuise, comprenons, à l'instar de certaines sociologues et philosophes féministes, que les engagements dans la sphère privée s'étendent à la sphère publique : la frontière entre ces sphères est très poreuse (Lamoureux, 2000).

Dans la sphère privée, s'engager avec des personnes, c'est concrètement se situer dans des liens d'interdépendance établis, dans le meilleur des cas, sur la base d'une confiance mutuelle, du respect, de la sensibilité aux besoins des uns et des autres, de leurs attentes, etc. Or, l'engagement envers autrui est une forme de réponse à l'appel de l'autre, tel que le symbolisait Levinas. En effet, un individu peut être devant l'Autre sans jamais répondre et sans jamais s'ouvrir à sa vulnérabilité. S'il s'ouvre à autrui, il crée par conséquent des attentes et ses engagements seront les formes de réponses à ces attentes. Toutefois, la responsabilité se définit non seulement par le fait de prendre un engagement, mais aussi par le fait de respecter l'engagement pris (Ricoeur, 1995). L'engagement comporte donc un choix conscient ou non parmi différentes façons de s'engager. Les processus d'engagement dépendent de valeurs qui varient selon l'histoire, les cultures, les âges, les sexes, etc. (Becker, 1960). Les formes d'engagement se font à travers l'apprentissage au sein de l'éducation, de la famille et des liens intergénérationnels, voire de la socialisation. Ainsi, l'engagement est une pratique de la responsabilité — il est une forme de réponse qui variera selon le contexte socioculturel — tandis que la responsabilité est la capacité d'offrir, dans un contexte contingent, une réponse à autrui et de la respecter.

La responsabilité consiste aussi à faire les premiers pas dans une situation où aucune réponse n'est prévue (Bauman, 1998). Or, la

capacité de faire les premiers pas, la vitesse de ces pas et leur amplitude dépendent de la capacité de chacun de faire confiance. Giddens (1991 : 38) rappelle l'importance de la sécurité ontologique pour faire confiance aux autres et plus généralement aux événements : « *As developed through the loving attentions of early caretakers, basic trust links self-identity in a fateful way to the appraisals of others* ». Selon cet auteur, le contexte actuel de mutations et de risques demande, plus que jamais, une capacité de faire confiance pour créer le lien et conserver une estime de soi-même. Or, cette capacité de faire confiance dépend beaucoup de ce qui a été donné à travers les liens de filiation, puisque c'est d'abord à travers le réseau primaire que le sentiment de confiance se transmet. Ainsi, non seulement les engagements seraient-ils des pratiques sociales transmises, mais la capacité de répondre le serait aussi, puisqu'elle dépend des expériences relationnelles de confiance. Le lien de responsabilité se construirait donc en fonction de l'apprentissage des engagements au cours de l'enfance et de l'adolescence, et tout au cours de la vie, mais aussi en fonction du sentiment de confiance qui se développerait durant la socialisation.

Des engagements, en tant que pratiques de la responsabilité, découlent certaines obligations. Même si les engagements ont été choisis de façon libre, par exemple à travers le lien d'amitié, des obligations mutuelles s'installent. Comme le souligne Godbout (2000; voir aussi Godbout et Caillé, 1992), l'individu moderne

et libre n'est pas pour autant libéré de ses obligations envers les autres. Or, les obligations envers les proches sont de moins en moins prescrites par des institutions; chacun négocie, de façon explicite ou implicite, ses obligations envers les gens à l'égard de qui il se sent engagé, en raison de la confiance qu'il a acquise au sein de ces relations (Finch et Mason, 1993). Les obligations d'un même individu seront donc différentes en fonction des types d'engagements qu'il cultive avec les autres et elles fluctueront avec le temps. Évidemment, certains se sentent plus ou moins obligés que d'autres, certains ont plus d'attentes que d'autres. Souvent, les conflits familiaux résultent d'une représentation très divergente entre les attentes des uns et les obligations des autres. Les obligations morales sont ainsi négociées explicitement ou implicitement à travers des liens d'engagement envers les autres.

Le concept de responsabilité est une notion beaucoup plus large que celles de l'engagement et de l'obligation. Les liens de responsabilité s'inscrivent dans une temporalité future et la parentalité est certainement l'exemple le plus typique : elle nécessite une vision du futur plus importante que ne l'exigent la plupart des autres engagements. Pour illustrer la différence entre les obligations, les engagements et la responsabilité, reprenons l'exemple de Richardson (1999) dans son article sur la responsabilité prospective. Quand un voisin vient garder les enfants un soir, il s'engage à respecter certaines obligations telles que : réviser les devoirs, faire manger les enfants et les

mettre au lit. Il est donc attendu que le gardien prenne soin des enfants, c'est-à-dire qu'il respecte cet engagement et les obligations qui en découlent. Si un feu survient dans la maison, tous s'attendent à ce qu'il prenne l'initiative de protéger les enfants et de les sortir de la maison. Même si les parents n'ont jamais exposé au baby-sitter les règles à suivre en cas d'incendie, même s'ils n'ont pas précisé qu'il importait plus de sauver les enfants que de leur faire faire leurs devoirs, tous s'attendent à ce que le gardien prenne la responsabilité de sauver d'abord les enfants. La responsabilité du voisin est de réinterpréter l'engagement qu'il a pris et de réviser ses obligations pour réagir à un événement imprévu. Cela illustre les principes de la responsabilité prospective, qui sont d'être sensible à autrui au-delà des obligations explicites et de reformuler l'engagement pris. Le lien de responsabilité est la capacité de prendre et de renouveler l'engagement et les obligations qui en découlent.

Les modalités de la responsabilité

Les engagements représenteraient des formes de réponses : des pratiques de la responsabilité qui se répartissent en diverses modalités. En effet, la responsabilité ne se limite pas aux engagements avec autrui, voire aux *commitments*. C'est un concept qui a une étendue théorique plus large et se décompose, selon plusieurs philosophes (Derrida, 1994; Etchegoyen, 1993; Muller, 1998) en trois modalités qui sont les trois mouvements de réponse : répondre *de soi*, répondre à l'autre et répondre *devant* les ins-

tutions. Dans les exemples cités plus haut qui se rapportaient à la sphère privée et au *commitment*, c'est la modalité du *répondre à l'autre* qui a été développée. En effet, c'est la modalité première, selon Derrida, Blanchot et Levinas, puisque le concept de responsabilité se pose dans un lien d'interdépendance. Par exemple, à travers les événements de l'âge adulte, il y a les engagements amoureux, la parentalité, les engagements professionnels, qui sont autant de pratiques de la modalité du *répondre à*. Dans cette perspective, les débuts de l'âge adulte sont un moment fort de prise d'engagements avec des proches dans un contexte où les imprévus sont nombreux et les risques élevés. La responsabilité est d'autant plus grande pour chaque individu. Comme on l'a vu, la responsabilité est la capacité de renégocier les engagements dans une perspective temporelle plus longue.

La responsabilité se définit aussi par sa modalité du *répondre de*, qui est notamment la capacité d'individualiser l'héritage familial (Muxel, 1996) : de développer une réflexivité. On peut considérer la moda-

lité du *répondre de soi* comme un recours à l'identité, expliquée comme « ce qui nous permet de définir ce qui importe ou non pour nous » (Taylor, 1998). Cette modalité amène l'individu à se positionner, à développer son identité propre en dehors de la culture de masse et de la culture de son milieu, à affiner son esprit critique (French et Thomas, 1999). Ce type de responsabilité est particulièrement intense dans les débuts de l'âge adulte (Piron, 1996), puisque cette individuation se réalise dans les choix effectués le long des trajectoires résidentielles, professionnelles et familiales. C'est dans cette modalité de la responsabilité qu'il est possible de considérer le besoin de distance à l'égard de la famille d'origine comme une façon de prendre son indépendance pour le jeune adulte. Ainsi, l'indépendance résidentielle et l'indépendance professionnelle que les sociologues de la jeunesse ont beaucoup étudiées s'inscriraient, selon une perspective plus symbolique, dans la modalité de la responsabilité du *répondre de soi*. Or, cette responsabilité de s'individualiser, d'être soi-même, est portée par un discours assez important actuellement dans la société. On note d'ailleurs la difficulté des jeunes devant cet impératif d'être soi-même. Ce malaise s'étend peut-être à plusieurs groupes d'âge puisque les crises d'identité sont liées à la redéfinition de plusieurs rôles liés à la parentalité, à la conjugalité, à l'identité professionnelle, etc. (Dubar, 2000a).

Les modalités du *répondre de soi* et du *répondre à l'autre* appartiennent plutôt à la sphère privée.

Elles se rapportent l'une à l'autre puisque le lien de responsabilité à l'égard d'autrui est intimement lié à la réflexivité et à la construction de l'identité personnelle. Les résultats préliminaires⁵ de notre étude montrent d'ailleurs que les expériences d'engagement envers les autres sont des façons d'affirmer son identité. Par exemple, un jeune informaticien que nous avons interviewé décide de réduire son temps de travail comme programmeur pour enseigner l'informatique au cégep. Cette décision entraîne une perte de salaire, mais, pour lui, l'enseignement est une forme d'engagement envers les jeunes qui donne un sens à ce qu'il est. S'engager envers les étudiants — ce *répondre à* — l'oblige à donner la priorité à la relation d'entraide plutôt qu'à l'argent, il *répond de* lui-même.

Les valeurs partagées au sein des interrelations personnelles construisent une organisation normative qui lie les individus aux institutions. Hormis la responsabilité qui nous lie à nous-mêmes et aux autres, il y a aussi une responsabilité qui lie l'individu aux institutions. Ces institutions sont les groupes de normes que représentent traditionnellement la Famille, l'École, etc. et qui s'inscrivent dans le processus de socialisation. Ainsi, la troisième modalité de la responsabilité est le mouvement du *répondre devant*⁶ les institutions. Or, puisque les mutations sociales actuelles se caractérisent par une désinstitutionnalisation, cette modalité de la responsabilité est probablement plus subjectivée, donc plus diversifiée qu'elle ne l'était auparavant. On voit aussi

émerger de nouveaux consensus autour de certaines valeurs. Dans nos résultats préliminaires, on observe par exemple que la protection de l'environnement devient une valeur partagée par plusieurs jeunes. Pour les jeunes, les pratiques de recyclage vont de soi. Personne ne questionne cette pratique et personne ne voit l'acte de recyclage comme une forme d'engagement, puisque « c'est normal de recycler ». Or, le fait d'adopter des pratiques de recyclage démontre tout de même un engagement devant la société et devant les générations futures.

Ce qui est à noter, par contre, c'est qu'il y a certainement un changement dans les pratiques de cette modalité, dans les engagements face aux institutions. On peut penser que les jeunes redéfinissent tout particulièrement leur lien envers des institutions qui les reconnaissent mal. L'institution du travail paraît un bon exemple. En considérant le contexte de précarité actuel, les jeunes sont contraints, en quelque sorte, à questionner la définition du lien social basé sur le travail salarié (Rouleau-Berger, 1999). On peut supposer que le manque de confiance que les jeunes adultes développent envers la sphère professionnelle provoque un certain désengagement. Ainsi, plusieurs n'investissent pas leur emploi et privilégient plutôt la sphère privée : un espace où ils peuvent entretenir des liens d'authenticité et de confiance et de nouvelles pratiques de solidarité (Zoll, 1992).

Le concept de responsabilité offre une perspective plus large pour aborder le processus de socia-

lisation, puisqu'il permet aussi de comprendre l'individu à travers les liens qu'il tisse avec les autres et les institutions. Les résultats préliminaires de notre enquête montrent, notamment, que la modalité du *répondre à* définit tout autant l'adultéité, selon les jeunes, que l'indépendance et l'autonomie. Beaucoup de jeunes interviewés expliquent, par exemple, que le moment où ils ont emménagé avec leur conjoint était beaucoup plus significatif dans leur passage à l'âge adulte que celui où ils ont quitté leurs parents, puisque leur mise en ménage était plus engageante. La parentalité est un autre exemple d'une pratique de responsabilité envers autrui qui est un pas décisif dans la représentation que les individus se font de leur statut d'adultes. Pour les jeunes adultes rencontrés, les engagements qui les lient à leur conjoint, leurs enfants, leurs collègues de travail, leurs amis, etc. sont des pratiques de responsabilité qui les définissent en tant qu'adultes. La plupart des interviewés différencient d'ailleurs l'adulte et l'adolescent par la conscience différente qu'ils ont des autres et des conséquences à long terme de leurs actions et de leurs paroles pour les autres. Bref, pour plusieurs, le lien de responsabilité fait partie de la représentation de l'âge adulte.

Conclusion

Dans une société du risque, la notion de responsabilité devient incontournable. Les individus doivent de plus en plus redéfinir leurs liens de responsabilité avec leur réseau social (*répondre à*) et revoir le sens qu'ils donnent aux institu-

tions (*répondre devant*), ce qui les amène à redéfinir leur identité (*répondre de*). Les jeunes adultes sont particulièrement concernés par ce mouvement de réponses, parce qu'ils sont à un moment de leur vie où ils prennent plusieurs décisions qui les engagent et leur permettent de se définir en tant qu'adultes.

D'un point de vue sociologique, le concept de responsabilité permet de sortir d'une analyse axée sur l'acquisition de l'indépendance exigée par le statut d'adulte, pour s'ouvrir aux processus d'interdépendance. En s'intéressant à la responsabilité au sein de la socialisation de l'âge adulte, il est ainsi possible de comprendre la redéfinition des liens autour des événements marqueurs des débuts de l'âge adulte. Ainsi, les engagements pris envers les autres définiraient tout autant l'âge adulte que l'autonomie et l'indépendance.

Stéphanie Gaudet
INRS-Urbanisation, Culture et
Société

Notes

¹ J'aimerais remercier Johanne Charbonneau et Léon Bernier pour leur aide et leurs commentaires. J'aimerais aussi remercier le CRSH et le FCAR qui ont rendu possible ce projet de recherche sur le passage à l'âge adulte et la responsabilité.

² Car les effets de structures persistent. La liberté de choix est toute relative aux moyens des uns et des autres. Une instruction limitée et la pauvreté économique demeurent des situations qui diminuent énormément les choix de possibles.

³ On pourrait étendre cette critique à d'autres âges de la vie. Les gens du troisième âge sont dans une problématique assez semblable puisqu'ils sont souvent

La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte

82

autonomes, mais ils perdent les capacités physiques, économiques, etc. qui assurent leur indépendance.

- ⁴ On peut dire que l'individu est responsable des conséquences de ses actes — qu'il est imputable — s'il pouvait juger rationnellement de la portée de la décision ou de l'acte posé. C'est pour cette raison que le droit judiciaire est beaucoup plus clément avec les mineurs ou les personnes atteintes de handicaps mentaux, considérés comme incapables d'utiliser pleinement leur capacité rationnelle.
- ⁵ Les résultats préliminaires proviennent d'une recherche sur l'entrée dans l'âge adulte et la responsabilité; 33 entrevues en profondeur ont été effectuées auprès de garçons et de filles âgés de 25 à 30 ans ainsi qu'auprès d'un de leur parents dans la région montréalaise en 2000. Dans le guide d'entrevue, les pratiques de responsabilités entourant les trois modalités — *répondre à, répondre de et répondre devant* — ont été explorées.
- ⁶ Dans la modalité du répondre devant, la pratique de la responsabilité prend la forme d'engagements politiques et sociaux qui se rapprochent de la définition qu'en donnaient les personnalistes.

Bibliographie

- BAJOIT, Guy. 1992. *Pour une sociologie relationnelle*. Paris, PUF.
- BAJOIT, Guy, Françoise DIGNEFFE, Jean-Marie JASPARD et Quentin NOLLET DE BRAUWERE. 2000. *Jeunesse et société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*. Bruxelles, De Boeck Université.
- BAUMAN, Zygmunt. 1998. « What prospects of morality in times of uncertainty? » *Theory, Culture and Society*, 15, 1 : 11-22.
- BECK, Ulrich. 1992. *Risk Society : Towards a New Modernity*. Cambridge, Polity Press.
- BECK, Ulrich. 1997. *The Reinvention of Politics*. Cambridge, Polity Press.
- BECK, Ulrich. 1999. *World Risk Society*. Cambridge, Polity Press.
- BECKER, Howard. 1960. « Notes on the concept of commitment », *American Journal of Sociology*, 66, 3 : 32-40.
- BELLAH, Robert N., Richard MADSEN et William M. SULLIVAN. 1996 [1985]. *Habits of the Heart*. California, University of California Press.
- BERNIER, Léon. 1998. « La question du lien social ou la sociologie de la relation sans contrainte », *Lien social et Politiques*, 39/79 : 27-32.
- BLANCHOT, Maurice. 1969. *L'Entretien infini*. Paris, Gallimard.
- BOUTINET, Jean-Pierre. 2000. *L'Immaturité de la vie adulte*. Paris, PUF.
- BOWDEN, Peta. 1997. *Caring. Gender-Sensitive Ethics*. Londres et New York, Routledge.
- BUISSON, Monique, et Françoise BLOCH. 1992. « Prendre soin de ses petits-enfants, c'est donner, recevoir et rendre », *Lien social et Politiques*, 28/68 : 15-27.
- CHALAND, Katherine. 1999. *Individualisation et transformations de la sphère privée : le discours sur l'individu et la famille*. Strasbourg, Université Marc Bloch de Strasbourg, thèse de doctorat.
- CHALLIER, Catherine. 1998. *Pour une morale au-delà du savoir : Kant et Levinas*. Paris, Albin Michel.
- CHARBONNEAU, Johanne. 1998. « Lien social et communauté locale : quelques questions préalables », *Lien social et Politiques*, 39/79 : 115-125.
- CHARBONNEAU, Johanne. 2002. « Grossesse et maternité adolescente : débats idéologiques et nouvelles perspectives d'analyse », dans Francine DESCARRIES et Christine CORBEIL, dir. *Espaces et temps de la maternité*. Montréal, Éditions du Remue-Ménage, à paraître.
- CICCHELLI, Vincenzo. 2000. « Être pris en charge par ses parents. Portraits de la gêne et de l'aisance exprimées par les étudiants », *Lien social et Politiques*, 43/83 : 67-79.
- DANDURAND, Renée B., Léon BERNIER, Denise LEMIEUX et Germain DULAC. 1994. *Le Désir d'enfant : du projet à la réalisation*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DERRIDA, Jacques. 1994. *Politiques de l'amitié*. Paris, Galilée.
- DOMENACH, Jean-Marie. 1994. *La Responsabilité. Essai sur le fondement du civisme*. Paris, Hatier.
- DUBAR, Claude. 2000a. *La Crise des identités*. Paris, PUF.
- DUBAR, Claude. 2000b. *La Socialisation*. Paris, Armand Colin.
- ETCHEGOYEN, Alain. 1993. *Le Temps des responsables*. Paris, Julliard.
- FINCH, Janet, et Jennifer MASON. 1993. *Negotiating Family Responsibilities*. Londres et New York, Routledge.
- FRENCH, Robert, et Jem THOMAS. 1999. « Maturity and education, citizenship and enlightenment : An introduction to Theodor Adorno and Hellmut Becker, Education for Maturity and Responsibility », *History of the Human Sciences*, 12, 3 : 1-19.
- GALLAND, Olivier. 1997. *Sociologie de la jeunesse*. Paris, Armand Colin.
- GAUTHIER, Madeleine, et Jean-François GUILLAUME. 1999. *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- GIDDENS, Anthony. 1991. *Modernity and Self-identity*. Stanford University Press.
- GIDDENS, Anthony. 1992. *The Transformacy of Intimacy*. Stanford University Press.
- GIDDENS, Anthony. 2000. *Runaway World*. New York, Routledge.
- GILLIGAN, Carol. 1988. « Remapping the moral domain : New images of self in relationship », dans Carol GILLIGAN, Janie Victoria WARD et Jill MCLEAN TAYLOR, éd. *Mapping the Moral Domain*. Boston, Harvard University Press.

- GILLIGAN, Carol. 1993 [1982]. *In a Different Voice*. Cambridge et Londres, Harvard University Press.
- GODBOUT, Jacques T. 2000. *Le Don, la dette et l'identité*. Paris, La Découverte.
- GODBOUT, Jacques T., et Alain CAILLÉ. 1992. *L'Esprit du don*. Montréal et Paris, Boréal/La Découverte.
- GODBOUT, Jacques T., et Johanne CHARBONNEAU, avec la collaboration de Vincent LEMIEUX. 1996. *La Circulation du don dans la parenté*. Montréal, INRS-Urbanisation, Rapports de recherche, 17.
- GUILLAUME, Jean-François. 1998. *Histoire de jeunes. Des identités en construction*. Paris, L'Harmattan.
- JONAS, Hans. 1990. *Le Principe responsabilité*. Paris, Éditions du Cerf.
- KELLERHALS, Jean, Noëlle LANGUIN, Gilbert RITSHARD et Massimo SARDI. 2000. « Les formes du sentiment de responsabilité dans les mentalités contemporaines : une étude empirique », *Revue française de sociologie*, 41, 2 : 301-329.
- LAMOUREUX, Diane. 2000. « Public/privé », dans *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris, PUF.
- LE GALL, Didier. 1993. « Pour une approche du fait de solitude : la sociabilité des jeunes », *Revue internationale d'action communautaire*, 29/69 : 95-106.
- LEVINAS, Emmanuel. 1971. *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*. Paris, Kluwer Academic.
- LYONS, Nona P. 1988. « Two perspectives : On self, relationships and morality », dans Carol GILLIGAN, Janie Victoria WARD et Jill MCLEAN TAYLOR, éd. *Mapping the Moral Domain*. Boston, Harvard University Press.
- MALHERBE, Jean-François. 1994. *Autonomie et prévention*. Montréal, Artel-Fides.
- MEAD, George Herbert. 1934. *Mind, Self, and Society*. Chicago et Londres, The University of Chicago Press.
- MOLGAT, Marc. 2000. « L'insertion résidentielle et les théories de la "modernité avancée". Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés », *Lien social et Politiques*, 43/83 : 81-92.
- MULLER, Denis. 1998. *Les Éthiques de la responsabilité dans un monde fragile*. Montréal, Fides.
- MUXEL, Anne. 1996. *Individu et mémoire familiale*. Paris, Nathan.
- OUAKNINE, Marc-Alain. 1998. *Méditations érotiques. Essai sur Emmanuel Levinas*. Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- PIRON, Florence. 1996. « Répondre de soi : réflexivité et individuation dans le récit de soi d'une jeune Québécoise », *Sociologie et sociétés*, 28, 1 : 119-133.
- REY, Jean-François. 1997. *Le passeur de justice*. Paris, Michalon.
- RICHARDSON, Henry S. 1999. « Institutionally divided moral responsibility », *Social Philosophy and Policy Foundation* : 218-249.
- RICOEUR, Paul. 1995. « Fragility and responsibility », *Philosophy and Social Criticism*, 21, 5/6 : 15-22.
- RICOEUR, Paul. 1999. « Le concept de responsabilité. Essai d'analyse sémantique », *Esprit*, 206 : 28-48.
- ROULLEAU-BERGER, Laurence. 1999. « Pour une approche constructiviste de la socialisation des jeunes », dans Madeleine GAUTHIER et Jean-François GUILLAUME, dir. *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- SCHEHR, Sébastien. 2000. « Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse », *Lien social et Politiques*, 43/83 : 49-58.
- SCHIEFLOE, Permerten. 1990. « Networks in urban neighbourhoods : Lost, saved or liberated communities ? », *Scandinavian Housing and Planning Research*, 7 : 93-103.
- SIMMEL, Georg. 1999 [1908]. *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*. Paris, PUF.
- SINGLY, F. de. 2000. « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et Politiques*, 43 : 9-21.
- SMYTHE, Thomas W. 1999. « Moral responsibility », *The Journal of Value Inquiry*, 33 : 493-506.
- TAYLOR, Charles. 1998 [1989]. *Les Sources du Moi*. Montréal, Boréal.
- WALKER, Margaret U. 1994. *Moral Understandings. A Feminist Study in Ethics*. New York et Londres, Routledge.
- WEEKS, Jeffrey. 1995. « The sphere of the intimate and the values of everyday life », dans *Invented Moralities*. Londres, Polity Press.
- ZOLL, Rainer. 1992. *Nouvel Individualisme et solidarité quotidienne*. Paris, Éditions Kimé.